



Le trait d'union

bulletin municipal de Spechbach



N° 9 - été 2020

Mairie de Spechbach, 341 rue de Thann, 68720 Spechbach



2	Calendrier des manifestations et ouverture du secrétariat
3	Editorial
4 et 5	Conseil Municipal : comptes rendus des séances
6 à 8	Présentation du nouveau Conseil Municipal
9	Covid 19 : Coiff'Emoi s'adapte
10 et 11	Des nouvelles des écoles
12 et 13	Travaux
14	Etat-Civil
14 et 15	Merci
16 et 17	Grands anniversaires
18 et 19	Les pompiers du CPI
20 à 26	Associations
27	Repas des aînés
28 et 29	Histoire
30 et 31	Actualités



AGENDA

MANIFESTATIONS 2^{ème} semestre 2020

10 juillet	Donneurs de Sang : Collecte à Eglingen
29 août	MJC : Journée découverte des nouvelles activités
2 au 5 septembre	Commune : Opération Brioches 2020
5 septembre	ACLS et MJC : Inscriptions saison 2020/2021
17 octobre	Amicale des pompiers : Concours de belote
6 novembre	Donneurs de Sang : Collecte à Spechbach
8 novembre	AS Basket : Marché aux puces en salle
11 novembre	Commune : Cérémonie
21 et 22 novembre	Les Amis de l'Art : Marché de Noël
9 décembre	Commune : Fête de la Saint-Nicolas



Ouverture du secrétariat au public :

Depuis le 22 juin, le secrétariat de mairie a le plaisir de vous accueillir à nouveau aux horaires habituels :



lundi : 14h00 à 16h00
mardi : 10h00 à 12h00
jeudi : 18h00 à 20h00
vendredi : 14h00 à 18h00



Téléphone : 03.89.25.41.43
Télécopie : 03.89.07.08.29
Messagerie : mairie@spechbach.fr
Site Internet : www.spechbach.fr

Mois d'août 2020 :
le secrétariat de Mairie sera fermé la
1^{ère} semaine, puis ouvert les
lundis, mardis et jeudis



Sacs poubelles : les sacs de tri et de biodéchets
sont placés dans des bacs en libre-service devant la mairie, lors de chaque permanence.

Mesdames, Messieurs,

Chers Spechbachoises et Spechbachois,

Avec ce COVID-19, nous vivons un épisode un peu hors du temps.

Aucun d'entre nous n'a connu une telle situation. Les mesures drastiques mises en place par les pouvoirs publics, grâce à une très large mobilisation de la population, ont porté leurs fruits. La pandémie semble être sous contrôle et si nous continuons à respecter les consignes des gestes barrières, nous contribuerons à ce que cette période ne devienne qu'un mauvais souvenir.

Votre conseil municipal sorti des urnes le 15 mars, est à présent installé. L'équipe ainsi constituée m'a accordé sa confiance en me désignant comme votre Maire pour le mandat qui débute. Je m'efforcerai de faire honneur à cette responsabilité, devant une tâche complexe car il va falloir gérer l'après crise.

Le budget 2020, avec des taux d'imposition inchangés, a été adopté le 11 juin. Vous comprendrez qu'il était difficile, après cette grande interruption, d'envisager de nouveaux projets. Cette année sera donc une année de transition. Elle nous donnera aussi la possibilité d'avoir le recul nécessaire pour reprendre nos activités dans les meilleures conditions.

Créée le 01 janvier 2016, notre commune nouvelle prend à présent tout son sens. La charte élaborée et adoptée à ce moment-là, prévoyait que les communes historiques de Spechbach-le-Bas et Spechbach-le-Haut soient supprimées administrativement lors du renouvellement du Conseil Municipal en 2020. C'est à présent acté. Que vive SPECHBACH !

Je tiens, ici, à saluer le travail effectué par les membres sortants du conseil municipal qui ont souhaité ne plus se représenter. En particulier Mr Jean-Michel MONTEILLET, qui s'est rapproché de sa famille. Qu'ils soient tous remerciés pour leur dévouement et leur engagement au service de notre village. Nous leurs souhaitons le bien le plus précieux : la santé et pleine réussite dans leurs nouveaux projets.

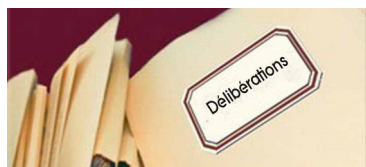
Je vous souhaite à vous tous un bel et agréable été, une très bonne santé retrouvée à tous ceux qui ont eu à se battre contre cette maladie et vous laisse à présent à la lecture de votre Trait d'Union été 2020.

Bien à vous,

Paul STOFFEL, Maire



« Tous les trésors de la terre ne valent pas le bonheur d'être aimé »



Conseil Municipal

INFORMATIONS, DECISIONS

Parmi celles-ci, on peut noter ...

SEANCE DU 10 FEVRIER 2020

Compte Administratif 2019

Voir ci-contre



Extension salle polyvalente : avenant au lot menuiserie extérieure aluminium

Le Conseil Municipal (CM) approuve l'avenant N°2 du lot « menuiserie extérieure aluminium » d'un montant de 6 760,30 € HT, qui consiste à :

- ⇒ Remplacer la porte vitrée « **pare-flammes** ½ heure » entre le foyer-bar et le hall de circulation (conforme à la demande du SDIS du Haut-Rhin consulté sur le permis de construire) qui a été refusée par le bureau de contrôle qui impose un degré « **coupe-feu** ½ heure ».

Avenant au lot ravalement-échafaudage

Suite au retard de l'entreprise SCHOENENBERGER pour l'habillage zinc de la façade, il a été nécessaire de prolonger la location de l'échafaudage.

Cette location complémentaire est due à l'entreprise de peinture et génère un avenant au lot « Ravalement-Echafaudage » d'un montant de 6 925,00 € HT.

Le CM approuve cet avenant.

M. MONTEILLET précise que des pénalités de retard seront imputables à l'entreprise Schoenenberger via le décompte définitif, auxquelles il conviendra de rajouter le montant de cet avenant.

Avenant au lot menuiserie intérieure

Le CM approuve l'avenant N°3 du lot « menuiserie intérieure » d'un montant de 2 090,00 € HT, qui consiste à :

- ⇒ Remplacer la porte de la cage d'escalier du 1^{er} étage,
- ⇒ Fabriquer trois portillons et création de rangements dans les ébrasements des portes entre la nouvelle et l'ancienne salle.

M. MONTEILLET précise que le bureau d'études va également calculer les pénalités de retard applicable à l'entreprise Durante (titulaire de ce lot), via le décompte définitif.

Avenant au lot carrelage

Le CM approuve l'avenant N°2 du lot « carrelage » d'un montant HT de 1 520,00 €, qui consiste à :

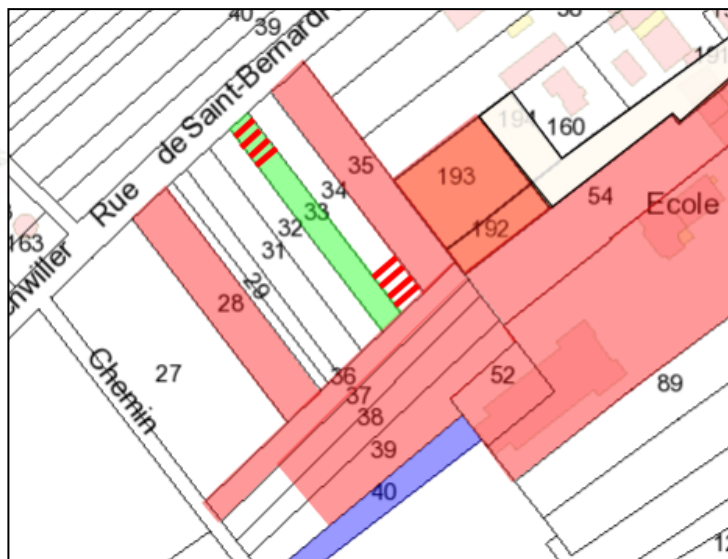
- ⇒ Reprendre les quatre passages entre la salle existante et l'extension : mise en œuvre d'une tôle inox sur joint de dilatation, fourniture et pose de tapis.

Acquisition d'une parcelle

Le Maire explique que la Commune a contacté la famille DEIBER, propriétaire de la parcelle 34 – section 6 du ban de la commune déléguée de Spechbach-le-Bas, d'une superficie de 9,01 ares, pour acquérir cette dernière afin d'élargir le futur chemin d'accès à la salle polyvalente par la rue de Saint-Bernard.

Le Maire présente le plan ci-après ; il rappelle que les parcelles 33 (en vert sur le plan) et 40 (en bleu) sont en cours d'acquisition

par la commune. La famille DEIBER souhaite conserver l'essentiel de la parcelle 34, mais est prête à échanger une partie à détacher d'environ 2 ares (hachurés en rouge sur le plan) contre la même surface détachée de la parcelle 33 (également hachurée).



Le CM décide d'échanger, sans soulte, la parcelle détachée de la parcelle souche N°34, section 219/06, d'une superficie d'environ 2 ares contre une parcelle détachée de la parcelle souche N° 33, section 219/06, d'une superficie identique.

Pays du Sundgau : mise à disposition de vélos à assistance électrique (VAE)

Le Maire explique que le Pays du Sundgau a acheté 50 vélos à assistance électrique en 2017, dans le cadre du programme TEPCV (Territoire à Energie Positive - Croissance Verte).

Il a mis ces vélos à disposition d'associations et de communes du Sundgau désireuses d'utiliser et/ou de prêter ces vélos.

A Spechbach, c'est l'association « Transport solidaire » qui a postulé et obtenu 2 vélos à assistance électrique.

L'association souhaite que la commune prenne le relais. Aussi, le CM accepte, à compter du 1er janvier 2020, de gérer ces VAE.

Ce fut la dernière séance du Conseil Municipal en place depuis la création de la commune nouvelle.

Le Maire remercie toute l'équipe pour le travail accompli.

Il remercie tout particulièrement son binôme **Jean-Michel MONTEILLET** et ses adjointes **Nicole CHRIST** et **Marie-Josée BITSCHENE** qui ont tous les trois décidé d'arrêter leur engagement politique et ont travaillé avec rigueur, toujours dans un esprit constructif et avec bienveillance.

SEANCE DU 25 MAI 2020

Installation du Conseil Municipal, élections du Maire et des Adjoints,

suppression des communes déléguées

et désignation des représentants de la commune auprès des organismes extérieurs.

Voir article pages 6 et 7

SEANCE DU 11 JUIN 2020

Honorariat :

Le Maire explique que l'honorariat est conféré par le Préfet aux anciens maires, maires délégués et adjoints qui ont exercé des fonctions municipales pendant dix-huit ans au moins.

Il propose de demander au Préfet de nommer :

- **M. Jean-Michel MONTEILLET** : Maire honoraire de Spechbach
- **Mme Marie-Josée BITSCHENE** : Adjointe honoraire

Le CM approuve cette proposition.



Budget 2020

Voir ci-contre

Nouvelles opérations d'investissement 2020 :

Le CM approuve les investissements suivants :

- **Aménagement de la rue de Heidwiller.** Il s'agit de mettre en souterrain les réseaux secs et de poser un nouvel enrobé, pour un montant TTC estimé à 150 000,00 €.
 - ⇒ Une demande de subvention a été déposée auprès du syndicat départemental d'électricité pour l'enfouissement des réseaux électriques et télécom.
- **Rénovation de l'éclairage public des rues Steinval et d'Ensingen.** Il s'agit de remplacer 25 luminaires anciens par du LED et 16 consoles en acier galvanisé, pour un montant TTC de 17 000,00 €.
 - ⇒ Le **Conseil Départemental a déjà accepté de subventionner cette opération à hauteur de 6 012,00 €** au titre de la transition énergétique. De même **ENEDIS, via le syndicat d'électricité versera 1 023,00 €** de participation à la Commune.
- **Restauration du calvaire situé sur le chemin dit du « Steinweg » et de la Croix de St Georges.** Le devis du tailleur de pierre s'élève à 8 300,00 € TTC.

Indemnités allouées aux élus pour l'exercice de leurs fonctions

M. Paul STOFFEL souhaite réduire ses indemnités de Maire. Il propose de fixer ses indemnités à **41 %** de l'indice brut terminal au lieu de 51,6 %.

De même, les indemnités des adjoints étant plafonnées à 19,8% de l'indice, il propose de leur verser les indemnités suivantes :

- **15 %** de l'indice brut terminal à M. **Pierre MAHY**,
- **15 %** à M. **Dominique GIRARDELLO**,
- **13 %** à Mme **Nathalie BUCHER**,
- **13 %** à M. **Denis MULLER**,
- **11 %** à Mme **Régine FONNE**.

Et au conseiller municipal délégué :

- **6 %** à M. **Thomas SPROESSER**, délégué à la communication.

Extension salle polyvalente : pénalités de retard

Le CM approuve le montant des pénalités de retard suivantes :

- 10 797,00 € à la société Schoenenberger, titulaire du lot « Ravalement-Echafaudage » ;
- 1 165,00 € à la société Durante, titulaire du lot « Menuiserie intérieure ».

Création des commissions internes

Voir article page 8

BUDGET 2020

Avant de préparer le budget d'une année, il convient d'entériner les comptes de l'année précédente.

Le Compte Administratif (CA) détaille les dépenses et recettes d'un exercice.

CA 2019	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	791 130,08	1 695 638,22
Recettes	1 081 654,92	839 857,75
Excédent	290 524,84	0,00
Déficit	0,00	852 780,47*

* **Le déficit de la section d'investissement est quasiment couvert par l'excédent reporté de 2018 qui s'élevait à 836 647,30 € soit un solde définitif d'investissement de - 16 133,17 €.**



Ces résultats ont été votés à l'unanimité par l'assemblée. L'excédent de fonctionnement est affecté en recettes d'investissement du Budget Primitif de 2020.

Le Budget Primitif (BP) de 2020

A noter :

- L'autofinancement s'élève à 140 000,00 € et est affecté à l'investissement.

BP 2019	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	1 044 000,00	830 000,00
Recettes	1 044 000,00	830 000,00

- Une stabilité globale des dotations de l'état qui a tenu ses engagements auprès de notre commune nouvelle. **Ainsi pour 2020, les dotations annoncées par l'Etat s'élèvent à 210 450,00 €.**
- Pas d'augmentation des taux de la part communale des impôts (Taxe sur le foncier bâti et non bâti) stables depuis la création de la commune nouvelle en 2016 :

⇒ **Taxe foncière sur le bâti : 15,59 %** (moyenne départementale : 17,33 %)

⇒ **Taxe foncière sur le non bâti : 63,38 %** (moyenne départementale : 68,10 %)

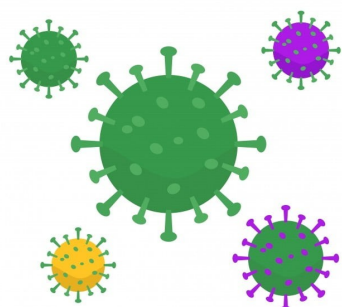
Le produit fiscal attendu de ces 2 taxes s'élève à 215 258,00 € et sera complété par une dotation de l'Etat de **325 167,00 € pour compenser la suppression de la taxe d'habitation**, 16 983,00 € d'allocations compensatrices et 6 431,00 € de GIR (garantie individuelle des ressources compensant les pertes constatées après réforme de la TP).

- Une dotation aux amortissements de 60 000,00 € est inscrite en dépenses de fonctionnement.



Ce BP de transition a été approuvé à l'unanimité par le nouveau Conseil Municipal.

Le premier tour des élections municipales a eu lieu le dimanche 15 mars 2020. Le soleil de cette belle journée de printemps a contrasté avec les mines parfois sombres de certains de nos concitoyens. Pour cela, il faut se rappeler le contexte particulier avec la pandémie du COVID-19 qui continuait à progresser en Europe et venait à s'installer en France.



Même si on suppose aujourd'hui qu'il y avait des personnes infectées en France et notamment dans le Haut-Rhin, très probablement avant le 24 janvier 2020, on peut considérer cette date comme le départ de la crise en France.

En effet, ce jour, pour la première fois, des personnes en France ont été testées positives au COVID-19.

Il s'agissait de trois personnes en provenance de Chine.

Pendant quelque temps, la situation semblait sous contrôle, mais cela était uniquement dû au temps d'incubation pouvant être relativement long :

- 25 février, un homme de 36 ans est hospitalisé à Strasbourg tandis qu'on déplorait le premier mort français à Paris.
- 1^{er} mars, recensement d'une famille de cinq personnes infectées dans le Haut-Rhin.
- 4 mars, le député J-L Reitzer plongé dans le coma pour une durée de 4 semaines.
- 6 mars, Mulhouse devient le foyer le plus important en France ; annonce par le Premier ministre de la fermeture de tous les établissements scolaires dans le Haut-Rhin (également dans l'Oise et le Morbihan) à compter du 8 mars pour une durée de 15 jours.
- 10 mars, début du confinement en Italie qui déplorait à ce moment 631 morts (plus de 34 000 aujourd'hui).
- 12 mars, annonce de la fermeture, au niveau national, dès le lundi 16 mars, des crèches, écoles et universités et de la déprogrammation immédiate des interventions chirurgicales non urgentes, afin de libérer des lits dans les hôpitaux. De plus, il est demandé aux personnes âgées de plus de 70 ans et aux personnes les plus fragiles de rester le plus possible à leur domicile.

En plein milieu de cette évolution rapide arrive, le 15 mars, le premier tour des élections municipales. La semaine avant, la possibilité d'un report a été évoqué par certains, mais il a bien été maintenu et nos concitoyens étaient nombreux à nous faire part de leur incompréhension.

Il n'est donc pas étonnant que la participation, déjà très faible au niveau national, fût dans notre village, avec seulement 27,34% des électeurs inscrits, particulièrement basse. Outre, le beau soleil et la pandémie, la présence d'une seule liste, explique également ce taux historiquement faible. Mais l'influence du Coronavirus sur le vote peut être appréciée par le fait que parmi les 100 communes avec le taux d'abstention le plus élevé, beaucoup se trouvent dans le Haut-Rhin. Et à Mulhouse (que d'aucuns ont renommé

en Corona-City) l'abstention était, malgré la présence de 7 listes, avec 73,96% (donc une participation de 26,04%) encore plus importante que chez nous.

La liste qui s'est présentée à Spechbach comportait 19 candidats, dont 7 nouvelles têtes par rapport au conseil sortant. A l'issue de ce premier tour, le nouveau conseil élu avec 88,29% des votants (10 bulletins blancs et 27 nuls), n'a pas pu être installé comme prévu.

En principe, la première réunion du conseil municipal avec l'élection du Maire et de ses adjoints, doit se faire au plus tôt le vendredi et au plus tard le dimanche suivant le tour du scrutin à l'issue duquel le conseil a été élu au complet. Mais cette année, ce déroulement a été chamboulé :

- 16 mars, annonce de l'interdiction des déplacements en France (appelé confinement) à la date du 17 mars à midi.
- 17 mars, début du confinement et décision de reporter le second tour des élections mais également de maintenir les conseils municipaux d'installation pour les communes pour lesquelles l'élection a été acquies.
- 19 mars suspension de l'installation des conseils.

La suspension avait comme conséquence de maintenir les anciennes équipes en place afin d'assurer un service minimum et de gérer la crise au niveau local.

- début avril : pic de l'épidémie.
- 11 mai, première phase du déconfinement (la deuxième phase a débuté le 02 juin).
- 14 mai, annonce par le gouvernement de procéder à l'installation des conseils qui ont été élus dès le premier tour. La date devant se situer entre le samedi 23 mai et le jeudi 28 mai 2020.

A Spechbach, **l'installation du conseil municipal avait lieu le lundi 25 mai dans l'extension de la salle polyvalente** dans le respect strict des gestes de barrière et des règles de distanciation physique.



Lors de cette courte séance, **le nouveau conseil qui s'était réuni au complet de ses 19 membres, a élu Paul STOFFEL comme Maire** avec 18 voix et un bulletin blanc. Il a proposé une liste des cinq adjoints qui a été élue à l'unanimité.



et l'élection du nouveau Conseil Municipal

La nouvelle municipalité : Pierre Mahy, Nathalie Bucher, Paul Stoffel, Denis Muller, Régine Fonné et Dominique Girardello



Le premier adjoint, **Pierre MAHY** est en charge du suivi des finances, des contrats de bail et assurances, du suivi administratif des registres de sécurité, du bien vivre ensemble et du site internet de la commune.

La deuxième adjointe, **Nathalie BUCHER**, également déléguée à la Comcom, s'occupera du social, de la relation avec nos aînés du fleurissement et de l'événementiel.

Dominique GIRARDELLO, le troisième adjoint, est en charge de l'urbanisme, des marchés publics et du suivi des dossiers techniques. Il est également délégué supplémentaire à la Comcom.

La quatrième adjointe, **Régine FONNE** est chargée de l'organisation des manifestations, des relations avec les associations et du suivi administratif du Centre de Première Intervention de Spechbach. Par ailleurs, elle a été élue Présidente du Syndicat Scolaire Intercommunal.

Denis Muller assurera la gestion des réseaux secs et de la voirie comme 5^{ème} adjoint.



M. Monteillet, Maire Adjoint sortant, félicite M. Paul STOFFEL pour sa réélection.

Cette première séance mérite d'être retenue pour une autre raison. **Ce jour, le conseil a supprimé, sur un plan administratif et juridique, les communes déléguées, c'est-à-dire les communes historiques de Spechbach le Bas et Spechbach le Haut qui avaient coexisté avec la Commune Nouvelle de Spechbach.**

Depuis le 25 juin 2020, la fusion est donc entière et définitive.



Trait d'Union - ÉTÉ 2020

Les représentants dans les organismes extérieurs sont les suivants :

Syndicat Intercommunal pour les Affaires Scolaires de St-Bernard/Spechbach (SIAS) :

- Régine FONNE
- Magali LAURENT
- Baptiste BELZUNG



Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz du Rhin :

- Paul STOFFEL
- Denis MULLER



Syndicat Mixte des Gardes Champêtres Intercommunaux (Brigade Verte) :

- Béatrice FUTSCH
- François-Xavier MEYER (suppléant)



Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion de l'Eau du bassin versant de la Largue et du secteur de Montreux (EPAGE de la Largue) :

- François-Xavier MEYER
- Béatrice FUTSCH (suppléante)



Syndicat Intercommunal pour la Gestion Forestière - Région Altkirch (SIGFRA) :

- François-Xavier MEYER
- Paul STOFFEL (suppléant)



Comité National d'Action Sociale :

- Régine FONNE (représentant des élus)
- Agnès WALDER (représentant du personnel)





Les commissions communales

En interne, le travail du conseil est organisé autour de commissions qui préparent des dossiers et émettent un avis au conseil, qui lui, décide.

Pour l'instant, les commissions ci-dessous sont formées, mais d'autres commissions sont susceptibles de voir le jour.

COMMISSION DES FINANCES

- Baptiste BELZUNG,
- Nathalie BUCHER,
- Régine FONNE,
- David GERVAUD,
- Dominique GIRARDELLO,
- Yves KELLER,
- Pierre MAHY,
- Thomas SPROESSER

COMMISSION DES AFFAIRES SOCIALES

- Corinne ANSELM,
- Nathalie BUCHER,
- Magali LAURENT,
- Christine MEYER,
- Monique SAUNER

COMMISSION VOIRIE ET SECURITE

- Chloé BERGER,
- Dominique GIRARDELLO,
- Yves KELLER,
- Pierre MAHY,
- Xavier MEYER,
- Denis MULLER,
- Thomas SPROESSER

COMMISSION DES TRAVAUX

- Corinne ANSELM,
- Régine FONNE,
- Dominique GIRARDELLO,
- Yves KELLER,
- Pierre MAHY,
- François-Xavier MEYER,
- Denis MULLER,
- Thomas SPROESSER

COMMISSION CADRE DE VIE

- Nathalie BUCHER,
- Régine FONNE,
- Béatrice FUTSCH,
- David GERVAUD,
- Yves KELLER,
- Fanny LEJEUNE,
- Monique SAUNER,
- Thomas SPROESSER

COMMISSION URBANISME

- Baptiste BELZUNG,
- Dominique GIRARDELLO,
- François-Xavier MEYER,
- Denis MULLER

COMMISSION CONSULTATIVE COMMUNALE DES SAPEURS-POMPIERS

- Corinne ANSELM,
- Nathalie BUCHER,
- Régine FONNE,
- Monique SAUNER.

COMMISSION COMMUNICATION

- Chloé BERGER,
- Béatrice FUTSCH,
- Fanny LEJEUNE,
- Pierre MAHY,
- Thomas SPROESSER

A ces commissions, il faut ajouter les commissions suivantes dont la composition définitive sera déterminée par le préfet :

- commission communale des Impôts Directs (CCID), qui analyse une fois par an la valeur locative des propriétés bâties et non bâties.
- commission communale de révision des listes électorales.



Covid 19 : Coiff'EMOI s'adapte !

Depuis le 11 mai, tous les commerces, mis à part les restaurants, bars et cafés, qui ont dû attendre le 2 juin, peuvent à nouveau accueillir du public, à condition de prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et de protéger la santé physique et mentale des travailleurs et des clients.

Nous sommes allés à la rencontre de M. Eric Groshenny, patron du salon de coiffure Coiff'EMOI qui a bien voulu nous présenter les aménagements qu'il a mis en place.

Chez Coiff'EMOI la réouverture du salon de coiffure a eu lieu en date du 11 mai 2020 avec un maximum de précautions :



⇒ A l'extérieur : un barnum permet d'attendre son tour au sec ou à l'ombre installé sur des fauteuils confortables.



⇒ Dès que vous pénétrez à l'intérieur : masques et gel hydroalcoolique obligatoires vous attendent sur un petit guéridon avec une notice explicative.



Après ces premières mesures, on trouve un bac de lavage condamné au milieu des deux autres pour éviter de se retrouver trop près les uns des autres.



Les postes de coiffure sont également bien espacés, l'un d'eux étant supprimé et il n'y plus que trois employées sur quatre qui sont présentes en même temps.

Beaucoup de travail supplémentaire pour les coiffeurs avec la désinfection systématiques des bacs, tablettes et chaises entre chaque client et des coûts imprévus aussi avec l'achat de masques (1.000,00 €), de gel hydroalcoolique et de produits désinfectants.

Les clients en grande majorité comprennent bien et jouent le jeu même si quelques-uns de nos anciens ont un peu de mal avec tout ça...



Le Syndicat Intercommunal pour les Affaires Scolaires de Saint-Bernard/Spechbach a installé le 3 juin dernier son **nouveau comité directeur**.

Il se compose désormais de :

- Mme **DOCKWILLER Isabelle**,
Mme **KUHN Vanessa** et M.
IVAIN Bertrand, délégués de
la commune de Saint-Bernard,



- Mme **FONNÉ Régine**, Mme
LAURENT Magali et M. **BELZUNG
Baptiste**, délégués de la commune
de Spechbach.

**Mme FONNÉ Régine a été élue
Présidente.**

Elle succède ainsi à M. **STOFFEL
Paul** qui n'a pas souhaité renouveler son mandat.

M. **IVAIN Bertrand** a quant à lui été réélu Vice-Président.



Evolution de la situation dans des écoles :

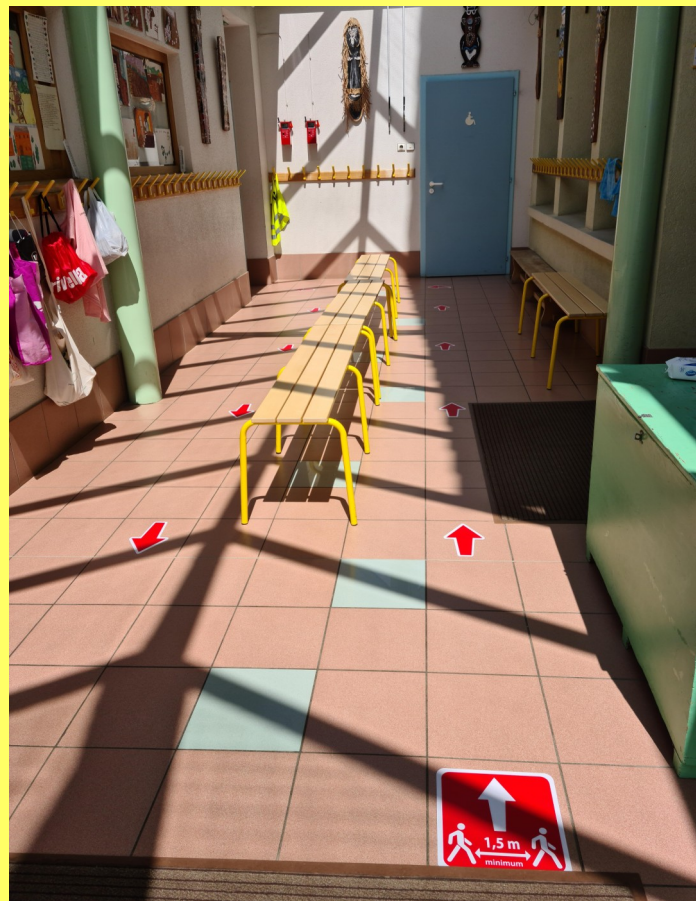
L'année 2020 restera dans les mémoires avec la crise sanitaire du covid 19 et la fermeture des établissements scolaires à partir du 9 mars.

Après décision du gouvernement de rouvrir les écoles le 11 mai, les maires de nos deux communes ont signé un arrêté portant le maintien de la fermeture des sites scolaires du RPI Saint Bernard / Spechbach. Le protocole sanitaire étant jugé trop complexe à mettre en œuvre.

Parallèlement à tous ces dispositifs, l'enseignement à distance a été (et est toujours) assuré par l'ensemble des enseignants et pour tous les niveaux de classe.

La réouverture du site de Spechbach a été décidée à partir du 4 juin, le maire de Saint-Bernard demandant que celui de sa commune reste fermé jusqu'en septembre.

Les élèves de la grande section de maternelle jusqu'au CM2 ont donc repris par groupes, en alternance, de manière à respecter les capacités d'accueil des 3 classes disponibles à Spechbach. Les groupes ont été organisés par l'équipe enseignante.



Suite à l'annonce Présidentielle et à l'allègement du protocole sanitaire, **les élèves ont repris le chemin de l'école le lundi 22 juin 2020 à Spechbach et à Saint Bernard.**

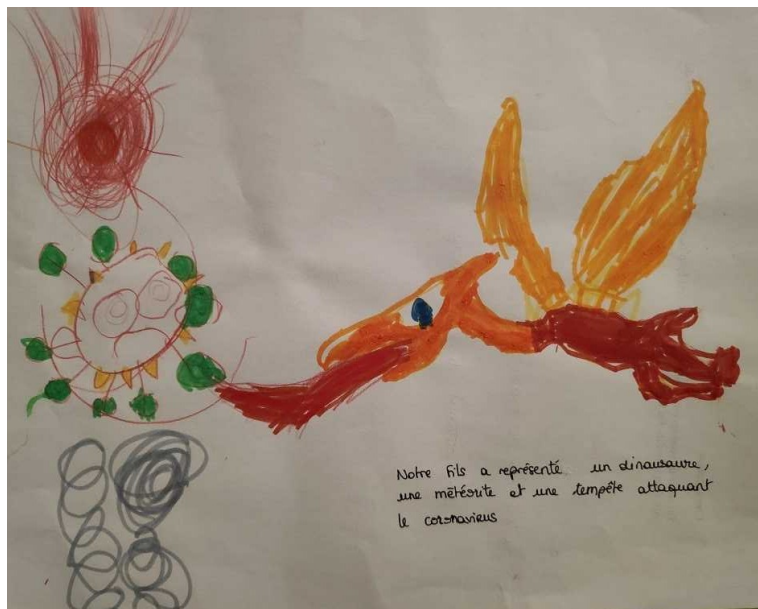


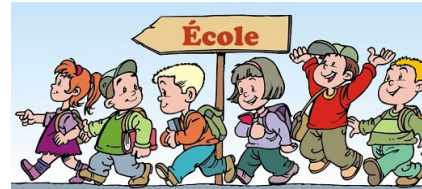
M. Schelcher et Mme Debausse, les enseignants de la classe de maternelle nous ont transmis quelques textes et dessins des élèves de grande section qui ont exprimé leurs ressentis pendant le confinement :

« Ce que j'ai ressenti c'est que j'aimais bien rester à la maison, faire du vélo et me reposer, et faire les devoirs à la maison, mais quand même le maître explique mieux que maman. Je n'avais pas peur du coronavirus mais je n'ai pas tout compris, on a regardé les infos et le président « Marcon » qui a dit à la télé qu'on devait rester confinés. »

« Il y avait le virus, c'était le confinement: on retournait plus à l'école et maman restait avec nous. Papa restait aussi à la maison mais il travaillait dans le bureau. J'ai pensé que l'école ne rouvrirait pas. J'ai cru que j'allais plus voir mes copains. Je pensais que je devais attendre très longtemps. Je ne m'ennuyais pas: je jouais avec mon petit frère. Quand le maître et la maîtresse ont dit que l'école à Le

Bas elle ouvrait, ben c'était bien! Mais c'était pas les mêmes règles : il faut respecter les gestes barrière. »





**AUJOURD'HUI
POUR DEUX MAINS**

Association « aujourd'hui pour deux mains »

L'année scolaire 2019-2020 laissera un souvenir particulier... et l'association Aujourd'hui pour deux mains n'échappe pas à cette règle.

Peu active durant cette année pour des raisons propres aux membres de son bureau, notre association a cependant poursuivi ses réflexions dans l'intérêt des élèves de notre RPI.



L'argent récolté l'année dernière, grâce à vous lors de la fête de l'école notamment, attendait d'être dépensé dans les projets des instituteurs. En dépit du manque de retours, l'association était néanmoins prête à financer, en collaboration avec les maîtres et maîtresses de maternelle, une

sortie de fin d'année au zoo... projet malheureusement mis à mal par la crise sanitaire que nous avons traversée. Face à cette crise, il faut cependant garder espoir et s'occuper avec bon sens de nos enfants ; nous avons été confinés, mais pas isolés!

Dès septembre, l'association reprendra donc ses activités :

- pour que petits et grands se retrouvent, nous souhaiterions proposer un goûter partagé après la rentrée (en fonction des préconisations sanitaires et des annonces faites d'ici là en termes de regroupements) ; plus d'infos à venir sur notre page Facebook ;
- la campagne d'adhésion sera lancée à la rentrée ;
- une liste au nom de notre association sera présentée à l'élection des parents d'élèves délégués (si vous êtes intéressé, volontaire, ou souhaitez plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter).

Enfin nous recherchons un(e) nouveau (nouvelle) secrétaire. Avis aux volontaires !!

Nous nous souhaitons à tous un bel été!
Restez prudents!

Les membres du bureau AP2M

Contacts : ap2m68720@gmail.com

<https://www.facebook.com/aujourdhuipourdeuxmains/>



Extension de la salle polyvalente : c'est fini !



Création point d'eau et rangements à l'étage



Création placards à l'étage pour associations



Renouvellement d'air entre les salles



Espace Foyer-bar



Pose panneaux acoustiques



Réfection des toitures terrasses



Pose du caniveau et des bordures



Création de placards à balais entre les murs au niveau des portes



Caméras sur la façade Est



Pose cloison de séparation mobile



Terrasse bois devant l'entrée



Façade coté rue de St-Bernard

Enfin, la fin de ce long chantier !



Plantation d'une haie



Le pli mairie du début février de cette année avait annoncé la plantation d'une haie derrière le terrain multisports à l'arrière de la salle polyvalente de Spechbach-le-Bas.



La particularité étant qu'il doit s'agir d'une haie sur trois niveaux de plantations.



Le niveau le plus bas est constitué par un massif fleuri qui se situe en bordure directe et sur toute la longueur du terrain multisports. En parallèle à ce massif, une rangée d'arbustes de taille intermédiaire et enfin, du côté des champs, une rangée d'arbustes plus hauts. Cette haie, par son côté ornemental, contribuera à l'aménagement

du site, mais aura également une fonction écologique, puisqu'elle offrira gîte et couvert aux oiseaux et insectes.

Même si début mars des fortes pluies ont rendu la livraison des plantes incertaine, le samedi 7 mars, l'équipe des volontaires s'est donnée rendez-vous et a été récompensée par un généreux soleil. Le but était de planter la première rangée, celle du côté des champs, composée de deux pommiers ornementaux, de deux noisetiers Lambert de feuillage pourpre et faciles à tailler, de deux cognassiers et de deux fusains. Avec compétence et bonne humeur le travail avançait plus vite que prévu.



Comme creuser la terre creuse également l'estomac, l'équipe a entamé avec la même motivation que celle dont elle a fait preuve pour la plantation, la deuxième partie : apéro, une bonne soupe accompagnée de Moricettes, puis dessert. Franchement, il y a pire façon de passer la journée.



En revanche, la deuxième phase de la plantation qui était prévue lors de la Journée Citoyenne a été, tout comme cette dernière, balayée par l'arrivée du Coronavirus. Mais cela n'est que partie remise.





NAISSANCES

5 janvier Achille NARIS
11 avril Léon TEMPE
7 mai Léanne CHAUMEL



Toutes nos félicitations aux heureux parents !

MARIAGES

22 février Sanja ARSIC et Stefan Jan PAUNOVIC
20 juin Alexandra JANET et Christophe HEYER

DÉCÈS

17 décembre **Marie Christine** Gabrielle SCHWOB,
née DENTZER, à 59 ans
29 décembre **Paul** Joseph DOCKWILLER
à 86 ans
13 février **Dominique** Joseph JAUSY
dans sa 60^{ème} année
17 décembre **Marie Antoinette** DOCKWILLER,
née SCHMITLIN, à 86 ans

La commune se joint à la peine
des familles.



Merci à toutes les bonnes volontés !

Le Coronavirus responsable de la pandémie qui a touché la France et le monde ce printemps, n'a pas épargné notre village. Si nos concitoyens ont été nombreux, sous des formes plus ou moins sévères, à avoir été affectés par la maladie, fort heureusement nous n'avons pas eu à déplorer des décès. Il faut néanmoins noter le cas d'un habitant de Spechbach-le-Haut qui revient de loin et pas seulement géographiquement puisqu'il a été évacué d'urgence à Nîmes d'où il est entretemps revenu. Nous lui souhaitons d'ailleurs un bon rétablissement.

Cette pandémie a mis en exergue la fragilité de nos modes de vie et notre dépendance de certains acteurs, souvent sans nom. Ils assurent le bon fonctionnement d'une machine, normalement bien huilée, mais qui commence rapidement à se gripper lorsqu'il y a des grains de sable qui s'y introduisent. On peut d'ailleurs constater que ce rôle important peut avoir une influence toute relative sur la fiche de paye. On pense évidemment au personnel médical et à son dévouement, mais il y a d'autres catégories socio-professionnelles dont l'action était moins médiatisée.

Concernant le personnel médical, dans notre village, plusieurs de nos concitoyens travaillent dans un hôpital, en

EPHAD ou exercent en libéral. Pour nous qui avons suivi cette pandémie essentiellement à travers les différents médias, il est difficilement imaginable ce que cette période a représenté pour ces personnes, ce que cette période a demandé en effort, pas seulement sur le plan physique mais surtout sur le plan psychologique. Certains sont, pour l'instant, encore trop affectés pour pouvoir en parler.



Au niveau de la commune, la solidarité s'est également exprimée. Ainsi, un groupe de volontaires était dans les starting-blocks pour aider les personnes isolées ou vulnérables, par exemple pour leur faire des courses ou apporter toute autre aide demandée. La municipalité avait contacté toutes les personnes au-delà d'un certain âge pour prendre des nouvelles et servir de relais, mais finalement cette aide ne s'est pas avérée nécessaire.

Un autre exemple est l'équipe des couturières autour de Marie-Claire Lupfer qui a fabriqué des masques pour la Commune, pour les Sapeurs-pompiers et pour les infirmières libérales et n'oublions pas nos amis de Spechbach en Allemagne qui nous ont offert un grand lot d'élastiques pour les masques.

De même, le garage-carrosserie Michel Lindecker a fourni des combinaisons de protection aux pompiers du CPI de Spechbach.

A tous ces acteurs, connus ou anonymes, nous leur adressons un grand merci pour avoir contribué, pendant cette période difficile, d'une manière ou d'une autre, à ce que la société continue à tourner.



Merci à tous ceux qui nous ont soutenues !



Nous avons toutes et tous été impactés par cette pandémie de Covid 19 à différents niveaux, que ce soit personnel ou professionnel. En tant que soignantes intervenant quotidiennement au domicile de patients fragilisés, majoritairement âgés et souvent isolés, nous avons dû gérer une situation inédite pour tout le monde. Et comme tout un chacun, nous n'étions absolument pas préparées à cela.

Que ce soit au niveau matériel, organisationnel et même humain, cela s'est avéré très difficile physiquement et psychologiquement.

Mais face à une situation exceptionnelle, nous avons reçu des réponses exceptionnelles d'entraide et de solidarité de la part de nos patients, mais aussi d'inconnus ! Inconnus que nous avons parfois sollicités (entreprises...) et qui ont répondu présent, où qui se sont spontanément manifestés pour nous aider.

Des dons de matériel, de solutions hydro-alcooliques, des fabrications de masques, de blouses, des protections pour les véhicules ou pour nous-mêmes.

Des œuvres d'art d'enfants remises en mains propres au cabinet (Merci !) ...

Nous avons reçu de multiples attentions, des SMS, des mails, des appels de soutien, entendu les applaudissements, vu les banderoles de remerciements accrochées aux murs...

Nous ne pourrions remercier individuellement chaque personne pour tout cela : il y en a trop ! Nous passons donc par ce biais et espérons qu'à votre tour, vous verrez notre message.

Ces marques de gentillesse nous ont énormément aidées et soutenues.

Ces nombreux dons et messages nous ont fait chaud au cœur et même parfois mis les larmes aux yeux, ils nous ont aidées à tenir le rythme et à continuer notre travail protégées.

C'est pourquoi, nous tenions à vous adresser à toutes et tous un énorme MERCI !

Prenez soin de vous et de vos proches.

Les infirmières des cabinets de Zillisheim et Hochstatt.
Agnès Geiss, Lucie Campitelli, Aurore Tauliaut, Marie-Paule Schneider et Frédérique Lechner



Merci!



Grands anniversaires

95 ans

6 juin - Mme Marie-Louise WIPF, épouse KNECHT

Marie-Louise KNECHT est en EHPAD avec son époux. Elle n'a pas pu recevoir la visite de la délégation communale, mais nous lui souhaitons à travers ces quelques lignes un très bel anniversaire.

90 ans



12 février - M. Marcel FUTSCH

Marcel FUTSCH est né en 1930 dans la maison où il habite encore aujourd'hui, au sein d'une famille d'agriculteurs pratiquant la polyculture. Né à une époque où l'Alsace était tantôt Allemande tantôt Française puis de nouveau Allemande, sa scolarité à l'école de Spechbach-le-Haut, a été façonnée par l'histoire de la Région et en 1944 il n'y a pas eu de Certif. Pour améliorer sa connaissance du Français, il part à Belfort au collège Ste Marie durant 18 mois. A 16 ans il revient travailler à la ferme familiale où l'une de ses deux sœurs est malheureusement décédée. Il fait partie de la chorale Ste Cécile depuis ses 15 ans. L'Ecole d'Agriculture d'Altkirch lui permettra de se former à la maîtrise des vergers, les pommes et les mirabelles seront ses moteurs durant 45 ans.



C'est lors d'une fête de famille qu'il rencontre, en 1946, Marie-Thérèse originaire de Grentzingen. Ils se marient 2 ans plus tard et auront 4 enfants : Michel, Christine, Thierry et Sylvia, qui habitent tous le village. Il aura la joie d'avoir 9 petits-enfants, ce qui compensera un peu la tristesse d'être veuf depuis 13 ans. Il est maintenant 5 fois arrière-grand-père.

La solitude a fait qu'il s'est mis à la cuisine par nécessité, c'est devenu une passion au fil du temps. Il partage une autre passion avec quelques « copines » du village : c'est la belote, qu'il pratique régulièrement.

8 mai - Mme Madeleine NASS, épouse MEISTER



Le 8 mai, Madeleine a été très touchée car le maire de Spechbach, M. Paul Stoffel ainsi que l'ensemble du conseil municipal lui ont fait envoyer un joli bouquet pour saluer son passage à 90 ans. Un grand merci de sa part au maire, au conseil municipal et à toutes les personnes qui ont pensé à elle.

RDV en page 29 pour découvrir son histoire qui raconte aussi indirectement une partie de l'histoire de Spechbach-le-Haut.

85 ans

9 janvier - Mme Jacqueline HILBERT, épouse BOSCHERT

Née en 1935 à Spechbach-le-Haut d'une fratrie de 3 enfants, de parents agriculteurs. Elle a fréquenté l'école primaire du village où elle a obtenu en 1947-48, le "grand prix de Français" en Alsace, de l'inspection de l'enseignement, circonscription d'Altkirch. Elle a continué

ses études en internat au CAT d'Altkirch. En mars 1952, elle a obtenu le certificat d'études post-scolaire et en juin, elle réussit avec mention le CAP d'employé de bureau, option sténo. Elle a ensuite pris part à l'épreuve dactylographique (25 à 30 mots/minute) avec succès.

Elle travaillera à l'hôtel-restaurant StBarnabé à Murbach, colme réceptionniste et service restaurant, où elle résidera jusqu'en 1957.

Elle fait la connaissance de Jean Boschert de Buhl, qu'elle épousera le 3 mai 1957. De leur union sont nés 3 fils : Jean



-Marc époux de Sylvie Herr (domiciliés à Spechbach), Francis époux de Valérie Anding (domiciliés à Spechbach) et Patrick époux de Christine Higelin (domiciliés à Illfurth). Elle est l'heureuse grand-mère de 7 petits-enfants : Fabrice, Laura, Solène, Chris Julia, Axelle et Lou.

Jacqueline a eu une vie bien remplie avec son mari, qu'elle a eu la tristesse de perdre en décembre 2010. Jean aimait peindre de beaux tableaux de paysages.

A 85 ans, Jacqueline mène une vie paisible et aime regarder la télé française et allemande ; surtout les jeux de réflexion. Elle aime aussi beaucoup la lecture (journal L'Alsace et différentes revues) et prend un grand plaisir à fleurir sa terrasse tous les printemps.

Jacqueline est bien entourée et soutenue par sa grande famille.

8 février - Mme Georgette STOFFEL, épouse RECK

Juste avant le confinement, Georgette a eu la visite d'une joyeuse délégation de la commune et de la paroisse venue fêter ses 85 ans.



Retour sur les événements importants de sa vie :

Elle est la 4^{ème} enfant de Louis et Angélique STOFFEL et a toujours vécu à « Spachbi », son village de cœur qu'elle ne quitterait pour rien au monde, tant elle y a d'amis et de souvenirs...

Petite fille, elle a connu les troubles liés à la seconde Guerre Mondiale et se souvient de ce tank allemand stationné dans la cour de la maison familiale, des murs troués de part en part lors des tirs de riposte entre Allemands et libérateurs : l'expérience, pour traumatisante qu'elle fut, lui laisse cette phrase qu'elle ne peut prononcer sans émotion : « Quelle importance ! Puisque nous sommes redevenus Français ! »

Elle a été à l'école communale, puis à Altkirch au LEP, où elle a suivi une formation en commerce-employé de bureau. En 1957, elle épouse Yvan et tous les deux fondent une famille : ils auront 4 enfants.



Avec Yvan, elle développe l'entreprise familiale ; Georgette y occupe la place de secrétaire et mène de front activité professionnelle et familiale.

Pour les nombreux copains des enfants, il y a toujours une place à table, une part de tarte.

Georgette sera membre de la chorale paroissiale pendant de nombreuses années.

Avec son mari, elle fera de nombreux voyages dont elle parle comme d'expériences très enrichissantes. Aujourd'hui, elle continue de voyager, moins loin, mais avec autant de plaisir ; elle garde un pied dans son potager, bichonne ses arbres fruitiers et se consacre à la lecture, une autre grande passion dans sa vie.

Elle est un membre fidèle du club des aînés, fervente adepte des sorties cinéma à Altkirch, de retrouvailles au restaurant et toujours prête à refaire le monde avec ses amis.

Elle a traversé le confinement comme une étape obligée, mais sans se laisser décourager par les contraintes qu'il a imposé. Elle est fière de ses 11 petits-enfants et de son arrière-petit-fils. Si vous passez devant sa maison : n'hésitez pas à entrer : vous serez le bienvenu et Georgette prendra le temps pour un brin de causerie.

4 mars - Mme Marie-Louise JAECKER, épouse NASS

Marie-Louise a fêté ses 85 ans le 14 mars. Une délégation de la Commune devait lui rendre visite, mais le confinement a mis à mal ce projet.

Nous lui souhaitons un bon anniversaire et une très bonne santé !



25 mai - Mme Marie-Antoinette DOCKWILLER, épouse HERRMANN

Marie Antoinette est née à Spechbach-le-Bas le 25 mai 1935. Comme elle le dit, on ne peut pas se tromper dans sa date, il n'y a que des 5 !

Elle a étudié jusqu'à son certificat d'étude mais malgré son bon niveau, n'a pas voulu continuer. Elle a préféré s'orienter vers une école de couture à Bernwiller et travailler chez son oncle Mr KNECHT qui était tailleur.

Un an après avoir rencontré son futur époux, elle l'épouse le 15 octobre 1960. De cette union naquirent 3 enfants : Pierre - Pierrette - Denis. Aujourd'hui, elle est l'heureuse grand-mère de 7 petits enfants et un arrière petit fils Gustave.

Marie-Antoinette adore s'occuper de son potager, lire le journal, faire les courses avec sa fille Pierrette et regarder la télé.

Pour 85^{ème} anniversaire, elle a reçu une délégation municipale et s'est vue offrir un beau panier garni.

80 ans

31 décembre - Mme Liliane BRAND, épouse WOLF

Lily (c'est ainsi que tous ses parents et amis l'appellent) est née à Heidwiller le matin du 31 décembre 1939. La famille BRAND comptera 4 enfants, un garçon, aujourd'hui décédé, puis 3 filles dont elle est l'aînée.

Le Papa était maçon et la Maman, mère au foyer. Lily a suivi sa scolarité dans son village natal jusqu'au Certif.

Avant 14 ans, elle commence à travailler à Illfurth dans l'entreprise qui s'appelait « La Franco-Suisse ». Mais elle rêvait de devenir infirmière, alors à 17 ans elle part travailler dans un hôpital à L'Arbresle près de Lyon. Trois ans plus tard, l'accident de son frère provoquera son retour en Alsace où elle trouvera un travail d'employée de maison chez un médecin Mulhousien.

Vers ses 20 ans elle rencontrera André WOLF, menuisier, originaire de Spechbach-le-Bas. Ils se sont mariés en 1961 et ont eu 2 enfants : Philippe et Éric. Lesquels ont eu respectivement 2 et 1 garçon. Depuis 14 mois elle a la joie d'être arrière-grand-mère d'une petite fille nommée Erine qui lui rappelle la fin de sa vie professionnelle où elle était « nounou ».

Elle aime beaucoup faire des pâtisseries, ses bredelas sont très bons et super beaux. Son autre passe-temps favori, c'est la belote qu'elle joue régulièrement avec ses amis du village.



20 janvier - M. Joseph TSCHAEN

Joseph TSCHAEN a vu le jour le 20 janvier 1940 dans la maison familiale rue du Printemps où il réside encore aujourd'hui. Son Papa était contremaître chez textile Schaeffer à Pfastatt. Sa Maman s'occupait du foyer et travaillait dans l'exploitation agricole de ses parents avec l'aide de ses frères.



Joseph est le plus jeune d'une fratrie de trois, Antoine son aîné sera Maire de Spechbach-le-Bas de 1989 à 2001. Il a suivi sa scolarité dans l'école du village, jusqu'au Certif qu'il a passé à 14 ans. Puis il entre en apprentissage de menuisier chez Koenig à Illfurth, il y restera 3 ans, jusqu'au moment où par manque de travail, il rejoindra à 17 ans la Franco-Suisse à Illfurth. Il y fera toute sa carrière professionnelle, jusqu'à sa retraite en 1998.

C'est au sein de cette entreprise qu'il a rencontré Yolande d'Aspach, qui deviendra son épouse en 1971. De leur union sont nés 3 enfants : Hervé, Estelle et Didier.

Joseph occupe sa retraite en donnant de bons coups de mains à des personnes du village qui chaque année façonnent leur bois de chauffage.

7 mars - M. Gérard ROGEZ

Gérard ROGEZ a fêté ses 80 printemps durant le confinement. Aussi la commune lui a fait livrer un panier garni mais n'a pas pu accepter son invitation au verre de l'amitié.

Nous lui souhaitons un très bel anniversaire !

25 avril - M. Jacques HENNEQUIN

Nos vœux les plus sincères à Jacques HENNEQUIN pour ses 4 fois 20 ans.

Que la vie lui apporte bonheur et santé !





Les pompiers du Centre de

FORMATION PREVENTION SECOURS CIVIQUES 1 (PSC1)



La Formation PSC1 permet à toute personne d'acquérir les compétences nécessaires à l'exécution d'une action citoyenne d'assistance à personnes en réalisant les gestes élémentaires de secours.

7 heures pour devenir un citoyen actif. Formation accessible dès 10 ans.

C'est à cet appel qu'ont répondu **21 personnes** pour participer à cette 1^{ère} formation initiée par le corps local de Spechbach sur la commune, les samedis 25 janvier et 1^{er} février 2020.

Une formation délivrant un certificat désormais obligatoire pour certains emplois.

7 h de face à face pédagogique basé uniquement sur de la pratique et de la mise en situation.

Cette formation est dispensée par des Sapeurs-Pompiers du Haut-Rhin spécialement formés et agréés par la Préfecture.



A l'issue de cette formation, le mardi 03 mars, avant la formation des gestes qui sauvent, le certificat de compétence PSC1 reconnu par les services de l'Etat a été délivré à chaque participant.

Merci aux formateurs : **Laurent Pajak et Hervé Wermuth** également président de l'UDSP section d'Altkirch qui soutient la formation. Merci à l'UDSP du Haut-Rhin pour l'organisation de la formation, principalement **Valérie Schmitt et Frédéric Iltis**.

Merci à la commune qui a offert le repas de midi aux participants, à l'amicale pour le café et les petits pains, à la Ferme Wioland pour une subvention, qui a permis de réduire de 10€/ personne les frais de la formation.

En espérant que vous serez l'une des prochaines personnes qui participerez à la 2^{ème} session en 2021, dont vous pouvez dès à présent recevoir des informations au secrétariat de la mairie et vous inscrire le cas échéant.

FORMATION AUX GESTES QUI SAUVENT

Comme chaque année (sauf en 2019 suite à un calendrier surchargé, notamment dû à la cérémonie des 10 ans de fusion des corps de Spechbach-le-Bas et Spechbach-le-Haut), le mardi 3 mars 2020 a eu lieu la formation des Gestes qui sauvent, partagée en deux sessions, à Spechbach.

Une cinquantaine de personnes de Heidwiller et Spechbach, des jeunes sapeurs-pompiers, ont pu, après la projection d'un petit film ainsi que par des exemples de retour d'expériences réellement vécues localement, montrer l'intérêt d'une telle démarche.

Les personnes présentes ont pu travailler à des ateliers pratiques sous la direction du médecin Lt-colonel Fuchs avec les conseils bienveillants des sapeurs-pompiers du corps local et du CPI de Heidwiller, afin de se familiariser aux gestes de premiers secours.





Après une rapide introduction, et quelques notions théoriques, les auditeurs ont pu s'exercer sur des mannequins « Mini Anne » pour mettre en œuvres les gestes élémentaires du massage cardiaque externe et de la pose d'un défibrillateur automatique externe. Les participants ont trouvé un grand intérêt à pratiquer ces gestes et avaient, à la fin de la séance, le sentiment d'être moins démunis lorsqu'ils auront à faire face à certaines situations critiques.

Je remercie la municipalité pour la mise à disposition de la salle polyvalente quartier Bas, permettant ainsi la réalisation de ces séances. Ces opérations seront certainement reconduite l'année prochaine et j'invite, dès maintenant, toute personne désireuse de participer à l'une des formations de s'informer et s'inscrire auprès de la mairie.

Merci à toutes et tous de votre participation massive et très active à ces deux opérations.

Piqûres d'insectes : la meilleure solution c'est la prévention

- Éviter l'exposition. Éviter l'aube et le crépuscule. Éviter les vergers. Éviter de porter des couleurs éclatantes, fleuries ou foncées. Éviter les parfums et/ou déodorants forts
- Se couvrir : moins la peau est exposée, moins les risques de piqûre sont élevés... Porter des gants lorsque vous ramassez des fruits
- Pour repousser, utiliser des sprays insectifuges sur les parties de peau exposées, notamment chez les enfants
- Utiliser des bougies. Faites attention avant de vous asseoir ou de vous allonger
- Ne pas essayer d'écraser des guêpes ou des abeilles. N'agitez pas vos bras et restez le plus calme possible
- Les insectes se trouvent parfois emprisonnés dans des récipients. Attention lorsqu'on approche ses lèvres... Ne laissez pas de boissons sucrées et/ou de nourriture exposées !



La tique

- Les tiques ne sont pas des insectes, mais des **arachnides**, car elles ont 8 pattes (et pas 6) et ni antennes, ni ailes. En aspirant le sang, les tiques peuvent transmettre à l'homme la borréliose de Lyme et la MEVE
- La **MEVE** (encéphalite à tiques = inflammation du cerveau ou méningo-encéphalite verno-estivale) est une maladie infectieuse provoquée par un virus transmis par la piqûre d'une tique infectée. Il existe un vaccin sûr et efficace pour se protéger de la maladie
- La **borréliose de Lyme** est une maladie causée par des bactéries. 20 à 50 cas pour 100'000 habitants recensés en France. La maladie est soignée par un traitement antibiotique adapté
- Les morsures de tiques passent souvent inaperçues. Si une tique est trouvée, elle **doit être retirée au plus vite** pour éviter les risques d'infection. Pour cela, la saisir avec une **pincette** aussi près que possible de la peau et la tirer progressivement sans la tordre, ni l'écraser. **Désinfecter** ensuite l'endroit de la morsure. En cas de fièvre ou d'autres symptômes, consulter un médecin (noter la date et l'emplacement de la morsure)



Soyez vigilants et prenez soin de vous et vos proches, ainsi que de votre voisinage.

Les pompiers du CPI de Spechbach se joignent à moi pour vous souhaiter de bonnes vacances.

Lieutenant Philippe Steffen
Chef de corps du CPI de Spechbach



LE MOT DE L'AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS DE SPECHBACH

La conjoncture actuelle n'est guère propice aux manifestations et eu égard aux difficultés sanitaires dues au Covid19, nombres d'événements ont été annulés. Le concours de belote début février fut un succès mais malheureusement c'est la seule manifestation qui, pour l'instant, a pu se dérouler.

Ainsi, pour cette année, la collecte pour la journée des sapeurs-pompiers, l'excursion des sapeurs-pompiers et la fête tricolore avec le feu d'artifice ont été annulées.

Sous réserve que les conditions sanitaires et administratives seront réunies, nous espérons pouvoir tenir notre **concours de belote du mois d'octobre** et de pouvoir passer parmi vous pour la vente des calendriers fin novembre début décembre.

En espérant que vous demeurez tous en bonne santé, nous vous souhaitons de très bonnes vacances !

Le président, Martin BRUCHLEN





SOCIETE DE PECHE A.P.P. LA TRUITE

Depuis la fermeture de l'étang cet hiver, deux actions ont été réalisées par notre association :

- le 2 janvier : **un alevinage de 600 kg de carpes**
- le 2 février : la tenue de notre **Assemblée Générale Annuelle** en présence de Monsieur le Maire.

Puis un événement marquant s'est déroulé la 1^{ère} semaine de février, en l'occurrence la **chute d'un sapin, d'une propriété voisine, sur le toit du chalet de pêche**, créant une infiltration d'eau de pluie dans la salle principale.

A ce jour, les travaux de réfection sont interrompus par la crise sanitaire.



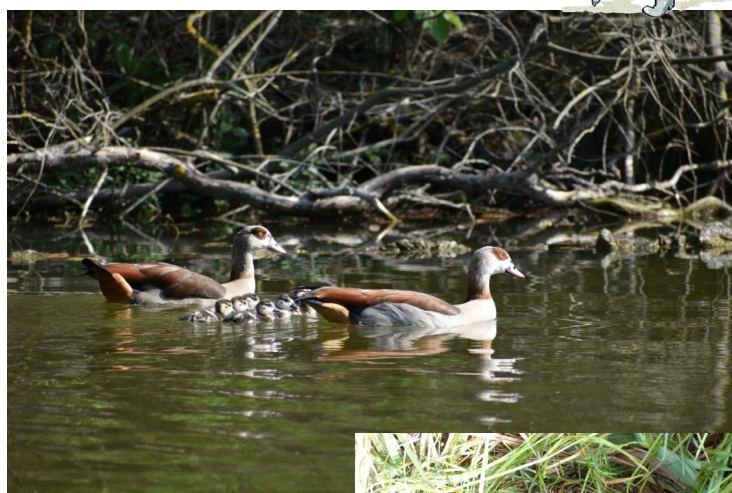
Puis le Comité a décidé la fermeture du site. Toutes les activités ont été suspendues : journées de travail, alevinage, pêche, manifestation (Pêche à la Truite programmée le 26 avril) et location du chalet.

Notre Concours Régional, initialement prévu le 14 juin a été annulé, la situation restant incertaine dans notre Département durement éprouvé.

Pendant cette période inédite, avec une météo très favorable de mi-mars à fin avril, Dame Nature a continué son cycle et les naissances sont nombreuses sur le site.



Nid d'une poule d'eau



Les animaux sauvages pullulent (Ouette d'Egypte, hérons, cormorans, ragon-dins, grenouilles, poules d'eau et canards col-verts).



Nid canard col-vert



Les familles « d'humains » profitent également beaucoup de ce site superbe pour se dégourdir les jambes, avec des poussettes ou jeunes enfants à bicyclettes. Malheureusement, leur plaisir est gâché par la présence **des déjections canines non ramassées par les propriétaires indéclicats de chiens.**



Quelques activités sont accomplies également pendant cette période : **le fauchage des abords du site et l'alimentation des poissons, cette dernière étant réalisée une fois par semaine.** A ce propos, le Comité souhaite rappeler aux personnes fréquentant le site qu'il **n'est pas souhaitable de jeter de la nourriture dans l'étang ni de donner à manger à la faune sauvage.** Cette action est **préjudiciable à la bonne santé des animaux.**

Une demande d'ouverture de la pêche sur le site, de la part de Monsieur le Maire et de notre Président a été proposée à la Préfecture. Le Préfet a autorisé, à titre dérogatoire, la pratique de la pêche de loisir à partir du 21 Mai, en respectant les consignes de l'arrêté préfectoral.

Association des Donneurs de sang de Spechbach juin 2020.

Année particulière que 2020. Un virus chamboule le monde.

Il a tout bouleversé : nos vies privées, familiales, professionnelles et associatives. Il nous a enlevé des êtres chers, il a fait souffrir physiquement et moralement certains d'entre nous. Il a anéanti nos projets immédiats ou plus lointains.

Petit bilan de ce premier semestre, oh combien mouvementé !

La collecte d'hiver nous a permis de recevoir **134 donneurs, dont 7 premiers dons**. Nous en profitons pour remercier tous ceux qui se sont déplacés et ont ainsi contribué à **sauver des vies par leur geste de solidarité**.

Le concours de belote tant attendu n'a pu avoir lieu et nos joueurs devront attendre un peu avant de se retrouver autour d'une partie de cartes. Nos bénévoles ne sont pas passés chez vous pour récolter vos dons, mais n'hésitez pas à les mettre de côté pour l'an prochain si cela est possible. Merci d'avance !

La représentation de théâtre alsacien, lors de laquelle nous avions eu l'habitude de recevoir la troupe des **Frescha de Morschwiller**, et de passer un moment de détente et d'amusement tant attendu par les fans de théâtre, a dû être annulée également. Mais nous retrouverons ces joyeux acteurs et rattrapons ce moment de pur bonheur.

Il est important à présent de garder à l'esprit que de nombreux malades ont encore besoin de vous, de vos dons de sang, car leur maladie ne s'est arrêtée ni avec le confinement ni après et leur besoin en sang non plus. Les lieux de collecte sont sécurisés et les gestes barrières respectés. N'oubliez pas d'emporter un stylo et un masque.

N'hésitez donc pas à rejoindre la prochaine collecte de sang près de chez vous ou celle du :

10 juillet à Eglingen.

Les malades ont toujours besoin de vous. Donnez !

Nous voici sortis du confinement, mais tout n'est pas revenu à la normale pour autant, comme chacun de nous a pu le remarquer.

Nous devons rester prudents et continuer à respecter les gestes barrières pour éviter une nouvelle contagion et mettre en péril tout ce que nous avons gagné jusqu'à présent.

PETIT RAPPEL DE DATES

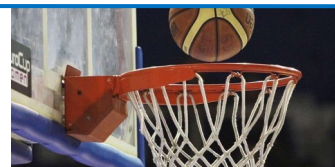
- Vendredi 6 novembre : collecte d'automne de 15h30 à 19h30 à Spechbach, salle polyvalente
- Vendredi 8 janvier : collecte d'hiver de 15h30 à 19h30 à Spechbach, salle polyvalente

Prenez soin de vous et de vos familles !

Le Comité



A.S. SPECHBACH



LA SITUATION SPORTIVE

L'arrêt brutal de la saison 2019/2020 a gelé tous les championnats auxquels nous participions. Toutes les équipes commenceront la saison 2020/2021 au même niveau que l'an dernier. Cependant, comme une grande partie de nos licenciés change de catégorie en fonction de leur année de naissance cela influencera tout de même nos engagements.

CHEZ LES GARÇONS

Pour l'année sportive à venir, tous nos entraîneurs ont décidé de continuer à suivre nos équipes. Certains rôles seront cependant modifiés avec l'arrivée de **Ludovic Kayser** pour le coaching de l'équipe masculine 1. Il sera secondé par son frère **Benoît** et ensemble, ils projettent de **faire accéder notre équipe 1 en nationale 3**. Cette équipe profitera du prolongement de l'engagement d'une majorité de joueurs actuelle ainsi que de la mutation de joueurs et de l'intégration de cadets issus de notre formation.

Les 5 autres équipes séniors « M » participeront au même championnat que l'an dernier. Les équipes 2 et 3 coachées respectivement par **Patrick Decaix** et **Anais Groetz** sont à nouveau engagées en pré-région avec pour projet de faire progresser au moins l'une d'elle en région.

DU CÔTÉ DES FILLES



L'équipe devrait subir peu de modifications, la majorité des joueuses ont renouvelé leurs engagements mais toutes n'ont pas encore pris leur décision finale. Notre club, formateur depuis le plus jeune âge, enrôlera dans son groupe les jeunes filles atteignant leur majorité sportive. Notre CTC regroupant les clubs de Spechbach et d'Ilfurth souhaite comme l'an dernier, **le maintien de l'équipe féminine 1 en nationale 3**.

LE COIN DES JEUNES

En attendant la reprise des championnats, tous les coaches prépa-



rent leurs entraînements. A ce jour, au vu de la note du 11 mai du ministère aucun entraînement ne pourra reprendre :

« Les activités sportives qui ne permettent pas cette distanciation (sports collectifs, sport de combat) ne pourront pas reprendre dans l'immédiat. Le ministère des sports proposera une liste exhaustive des disciplines et sports concernés par cette interdiction provisoire dans un guide pratique en cours d'élaboration. Un nouveau point d'étape sera fait d'ici au 2 juin pour évaluer les modalités de reprise des pratiques sportives en salles et des disciplines qui nécessitent un contact »

La reprise des entraînements devra certainement se faire par petit groupe, en extérieur et essentiellement sur un travail individuel.

A LA RENTRÉE



TOURNOIS

Nous sommes contraints d'annuler notre tournoi séniors et le tournoi international Minimes se déroulant habituellement les 2 premiers week-ends de septembre.

CHAMPIONNAT

Au vu des dernières informations de la ligue de basket le démarrage du championnat 2020/2021 est bien programmé pour septembre.

RENOUVELLEMENT DES LICENCES

- NOUVEAUTÉS



The image shows a screenshot of the FFBB (Fédération Française de Basketball) online license renewal form for the 2020/2021 season. The form is titled 'DEMANDE DE LICENCE 2020/2021' and includes sections for 'INSCRIPTION', 'RENOUVELLEMENT', and 'MUTATION'. It contains various fields for personal information, club details, and a section for 'ATTIVITÉS SPORTIVES PRÉVUES' (Planned Sports Activities) with checkboxes for different categories like 'Basketball', 'Handball', etc. There is also a section for 'AUTRES ACTIVITÉS' (Other Activities). The form is designed to be filled out online, with a 'Faire la demande' button at the bottom.

La FFBB envoie directement par son gestionnaire des équipes FBI un mail à chaque licencié pour qu'il puisse faire directement le renouvellement de sa licence en ligne. Ces enregistrements seront ensuite validés par le club.

Si vous recevez le mail d'enregistrement veuillez vous renseigner auprès de notre président ou de votre coach afin de ne pas omettre certaines spécificités liées au cas de chacun (sur-classement, option, assurance)

Afin d'accompagner nos joueurs ou leurs parents dans cette démarche, le comité ou les coach se mettront à leurs dispositions pour effectuer ensemble ces enregistrements.



NOS ACTIVITES EXTRA-SPORTIVES

CONCOURS DE BELOTE

Le 1^{er} week-end de mars, nous avons organisé notre traditionnel concours de belotte. Nous remercions particulièrement nos partenaires (l'horticulture Tromson, le restaurant au bon Accueil, Stempflier Vincent, la ferme Heim) ainsi que tous les licenciés qui nous ont remis de nombreux lots. Grâce à ces dons tous les 88 joueurs sont repartis avec un lot ainsi que des gains de la tombola.



ANNULATION DES FESTIVITÉS

• SPACHBIFASCHT

Nous avons été contraint d'annuler l'édition 2020, mais nous prévoyons d'organiser les 29 et 30 mai 2021 une fête et course de la rhubarbe.



• FÊTE DE LA MUSIQUE



Même si toutes les décisions ministérielles ou préfectorales n'étaient pas encore définitives, nous avons décidé de ne pas organiser la fête de la musique ce 21 juin.

L'évolution de la pandémie et sa rapide propagation était trop importante pour organiser un tel regroupement.

MARCHÉ AUX PUCES INDOOR

Pour la seconde année nous organisons le 8 novembre un marché aux puces dans la salle polyvalente.

L'AS Spechbach se fera une joie de vous rencontrer durant cet événement et vous proposera une petite restauration comprenant des tartes flambées à consommer sur place ou à emporter.



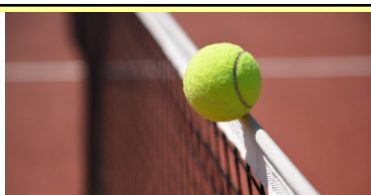
Les inscriptions seront distribuées en octobre et vous pourrez les retrouver sur notre page facebook ou notre site internet.

Vous pouvez contacter :

Maguy Muller pour toute demande de renseignement 06.85.20.95.59



Pour tous renseignements concernant nos activités sportives vous pouvez contacter notre **Président Maxime Kayser (06.08.82.28.96)** ou notre **correspondant Gilles Tschaen (06.09.74.00.60)**.



TENNIS - SPECIAL ÉTÉ

Jouez au tennis à moitié prix du 1er juillet au 15 septembre

- 10 € moins de 18 ans,
- 15 € adulte,
- 40 € famille,
- + Caution clés 10 €, affiliation MJC 15 €



Renseignements et inscriptions :
Christine CHEC, responsable et riveraine
Tel. 03 89 07 06 09

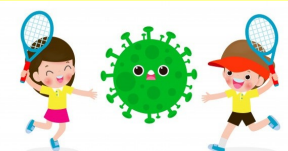
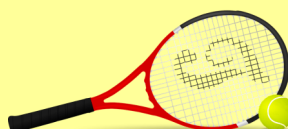
contact@mjc-spechbach.fr

ou à la bibliothèque : mardi, mercredi 16h30-19h00

ATTENTION COVID MESURES BARRIERES MERCI :

- de désinfecter la poignée du portillon à l'entrée et à la sortie (lingettes ou gel),
- de respecter la distanciation,
- de marquer vos balles afin que chaque joueur n'utilise et ne ramasse que les siennes.

MERCI POUR TOUT



CORONAVIRUS - COVID-19

**NOUS REPRENONS NOTRE ACTIVITÉ
NOUS PROTÉGEONS VOTRE SANTÉ**

Nombre de personnes autorisées sur le court de tennis :

4

MERCI DE VOTRE PATIENCE





En cette période troublée et troublante, voici quelques informations de la MJC.

Toutes nos activités se sont bien évidemment interrompues le 7 mars, date officielle de la fermeture de tous les lieux de culture et de rassemblements.

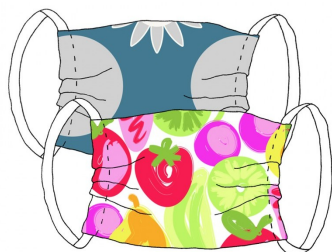
Les 7 et 8 mars auraient été les dates de notre rendez-vous annuel avec le « Frescha theater » de Morschwiller et de leur représentation théâtrale en dialecte.

Une pensée pour toute la troupe dont le travail, les répétitions ont été réduits à néant par le covid.

Il en sera de même pour les ateliers théâtre de la MJC qui n'auront pas l'occasion de nous faire voir leur talent cette année..

Mais, s'il ne s'est plus rien passé au niveau des activités, il y a eu de très belles actions en coulisses :

Notre animatrice de couture, Marie-Claire LUPFER, soutenue par Cécile PFLIEGER et Valérie GASSE, a



confectionné chez elle, des dizaines de masques, bénévolement avec tout le savoir faire qu'on lui connaît.

Nathalie MEYER, gérante de la mercerie Brand-Wolf d'Altkirch, a, quant à elle, offert des kilomètres d'élastiques aux courageuses couturières, jusqu'à tomber en rupture de stock !

Merçi à vous toutes mesdames, la solidarité n'est pas un vain mot, preuve en est.

Reine-France ADLI, notre professeur de théâtre a, de son côté, avec le soutien de ses enfants, Jean-Alain et Marie-Noëlie, de ses parents, de notre facteur Alain SCHNOEBELLEN et de bien d'autres, créé une chaîne d'entraide fantastique qui a essaimé à travers toute la France.

Cette chaîne se nomme « **Solidarité Covid-19 Tous Ensemble !** ». Lisez ci-contre les explications de Reine-France au sujet de cette formidable aventure. ➡

SAISON 2020-2021

Tous les renseignements vous seront communiqués dans notre nouveau programme.

A noter dès à présent **LES NOUVELLES ACTIVITÉS :**

- **Sophrologie**
- **Yoga du rire**
- **Yoga Ashtanga**
- **Jeux de société pour les seniors**
- **Atelier d'écriture**
- **Je fais mes produits d'entretien et de beauté**
- **Initiation photo**
- **Calligraphie enluminure**
- **Ecole du dos**



SAMEDI 5 SEPTEMBRE : JOURNÉE D'INSCRIPTION

Nous vous souhaitons à tous un bel été et de bonnes vacances. Continuez à rester prudents et à prendre soin de vous et des vôtres.

Le comité MJC



SAMEDI 29 AOÛT : GRANDE JOURNÉE DÉCOUVERTE DE NOS NOUVELLES ACTIVITÉS POUR LA SAISON À VENIR

- 10h00 à 12h00 : **Calligraphie** par Frédéric Rebelatto avec **réalisation d'une fresque en direct**
- 14h00 : **Yoga du rire** par Barbara Soldermann



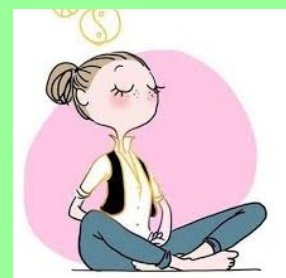
- 15h00 : **Sophrologie** par Barbara Soldermann
- 16h00 : **Ashtanga yoga** par Emmanuel Pato



RDV le matin à l'ancienne école maternelle et l'après-midi à la salle polyvalente.

Venez nombreux !

D'autres surprises vous attendront !

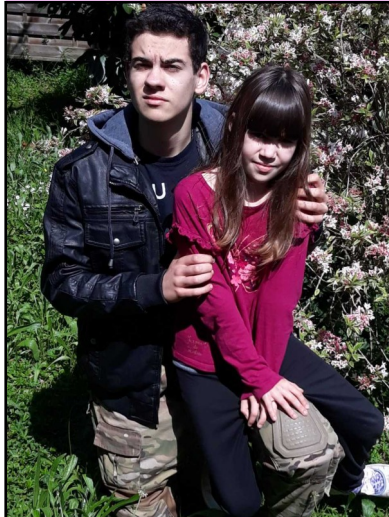




SOLIDARITE COVID-19 Tous Ensemble !



L'histoire de notre chaîne solidaire « **SOLIDARITÉ COVID 19 TOUS ENSEMBLE !** » a commencé en regardant les personnes rendant hommage aux soignants de leur balcon, au journal TV.



Jean Alain s'exclame "Applaudir c'est bien, agir serait mieux pour les aider".

Marie Noëlie du haut de ses 9 ans rajoute son grain de sel... et nous voici en grande discussion qui aboutit à la création d'une **chaîne solidaire sur whatsapp** afin d'aider notre 1ère structure médicale Hôpital Emile Muller.

L'objectif est simple : les personnels médicaux nous font parvenir en urgence leurs besoins et

nos donateurs offrent ce qu'ils souhaitent et envoient par VPC (vente par correspondance). Le concept prend immédiatement ... Jean Alain gère la chaîne pendant que les demandes et donations explosent en 48h!!

Hamid RMOUQUE informaticien nous propose de créer un site qui nous sera bien utile par la suite. Il le créa en moins d'une semaine.

www.solidarite-covid19.helycom.com



Whatsapp existe dorénavant pour gérer nos échanges et besoins extrêmement rapidement. Malgré tout, il nous manque l'urgent... le matériel médical en lui-même.

Difficile à trouver en ces temps perturbés. Ce sera l'affaire de Philippe PEQUIGNOT qui arpentera la Suisse jusqu'en Hongrie pour avoir du matériel et le convoiera. Thomas FUCHS, un donateur, nous a trouvé une adresse en Suisse et c'est reparti pour un nombre incalculable de kilomètres.

Isabelle KNECHT nous fabriquera aussi des centaines de tabliers.

Dans le même temps le sud est aussi en demande. Ce secteur sera géré par Stéphanie GILERON qui négociera du matériel auprès de certaines grandes enseignes. **L'aide sera interrégionale...**

L'amitié aussi... car nous avons appris à connaître les valeureux combattants en 1ère ligne... RESPECT... le succès étant là, nous nous sommes répartis les régions afin d'être plus flexibles tout en s'entraidant...

André Frédéric ADLI et Anita STOERKLER responsables centre et nord Alsace

Stéphanie GILERON région Montpellier

Alicia BOHN gestion du site avec **Hamid RMOUQUE**

Philippe PEQUIGNOT responsable approvisionnement matériel médical

Jean Alain gestion chaîne WhatsApp

Reine France ADLI responsable sud Alsace et Territoire de Belfort

Mr et Mme Jean-Marie ADLI distribuent les colis préparés que viennent chercher les locaux

Alain SCHNOEBELEN nous a permis d'acheminer par la poste l'ensemble des colis à envoyer et a assuré leur suivi en les cherchant à domicile chez Mr et Mme ADLI toutes les semaines.

D'autres donations se font via le site ou la chaîne et passent directement par des entreprises de VPC.

Voici l'histoire de notre chaîne de solidarité et d'amitié qui continue son bout de chemin tant que l'épidémie durera et que des besoins se feront sentir. Par la suite nous songeons à transformer le site pour aider nos entreprises... pourquoi pas ? Mettre en relation directe producteurs et consommateurs...

Pour l'heure nous retenons une belle cohésion de chacun face à un ennemi invisible. Chacun offre ses compétences à travers la France car nous sommes tous indispensables mais nul n'est irremplaçable... Pour ceux qui souhaitent nous rejoindre dans notre aventure vous serez les bienvenus....

« En matière de solidarité, ce sont les petits ruisseaux qui font les grands fleuves ! »



Durant le confinement, les animateurs de l'ACLS avaient hâte de retrouver leurs élèves, mais ne se sont pas ennuyés pour autant.

A l'instar de **Ceb** qui a donné des cours de gym, cardio, fitness, renforcement musculaire en ligne, via Facebook, tous les mardis et jeudis soirs.



De même, **Estelle** a répété et préparé ses cours de danse et de pilâtes. Et dès le 11 mai, profitant de la 1^{ère} phase de déconfinement, avec l'accord de la municipalité et en respectant les distances, elle a proposé des cours de :

Pilâtes en plein air

« C'est avec grande hâte et plaisir que nous avons pu reprendre des séances de Pilâtes, en extérieur au terrain multisports de Spechbach, en respectant le protocole de distanciation et toutes les mesures nécessaires, suite à la crise sanitaire. Malgré une météo très variable, les moments de pratique ont été très bénéfiques tant moralement que physiquement, et se poursuivront sur le mois de juillet ».



Les inscriptions pour les futurs membres de l'ACLS auront lieu le 5 septembre 2020 à la salle polyvalente.

Vous pouvez noter dès à présent la date du prochain **gala de danse** : le **samedi 19 juin 2021**.

Bel été à tous !



Pour célébrer les 20 ans de l'opération des Arbres de la Sainte-Catherine, le Conseil départemental du Haut-Rhin lance sur son site internet un jeu-concours intitulé « Que sont devenus les arbres de la Sainte-Catherine ? ».

Pour célébrer les 20 ans de l'opération des Arbres de la Sainte-Catherine, le Conseil départemental du Haut-Rhin lance sur son site internet un jeu-concours intitulé « Que sont devenus les arbres de la Sainte-Catherine ? ».

Depuis 2001, 46 905 fruitiers haute tige et 12 500 arbustes ont été distribués dans tout le Département, favorisant ainsi la préservation du patrimoine arboré et plus spécialement les vergers. Les internautes qui les ont plantés, soignés et vus grandir sont invités à remplir un court descriptif - variété, année et lieu de plantation - et à poster une photo de leur arbre, sur la page [Avis de recherche](#).

100 participants seront tirés au sort et remporteront un nichoir à mésanges. Le jeu est organisé jusqu'au 30 septembre 2020.

Plus d'infos sur : <http://gerplan.haut-rhin.fr/>

Les activités de cet été, proposées par le **service jeunesse de la CC Sundgau**, seront organisées différemment des autres années en raison du contexte actuel.

Le service jeunesse de la CCS proposera des accueils de loisirs à la journée ou à la semaine pour les jeunes de 11 à 15 ans.

Comment s'inscrire ?

1. Rendez-vous sur le site de la CCS : www.cc-sundgau.fr

2. Cliquez sur le lien du portail famille



3. Composition du dossier d'inscription : (les documents doivent être signés et sont valables pour l'année scolaire en cours)

- FICHE DE RENSEIGNEMENTS
- FICHE DES AUTORISATIONS
- FICHE SANITAIRE





Repas des aînés



Comme le veut la tradition bien établie dans notre village, en début de chaque année nous fêtons nos aînés avec un bon repas dans la salle polyvalente. Ainsi, 136 personnes se sont retrouvées autour des tables pour festoyer, mais surtout aussi pour donner de ses nouvelles et pour évoquer des souvenirs. Et comme on ne change pas une équipe qui gagne, le repas et l'ambiance musicale étaient assurés par les mêmes intervenants que lors de ces dernières éditions.

téméraires ont profité de la piste de danse pendant que les autres ont continué à refaire le monde.



Le résultat a donné raison à l'équipe organisatrice puisque le chef nous a régales avec son menu gourmand. En entrée « coquille St-Jacques, sauce Crémant, riz, fleuron » suivi d'un « rôti de veau persillé, légumes et pommes de terre fondantes » et puis pour ceux qui pouvaient encore, le plateau de fromages, la bûche Cappuccino et le café alsacien.

Pendant ce temps, le groupe de musique « Sensitiv' Live Group » avec son jeune chanteur aveugle, a mis de l'ambiance avec son répertoire de musique connu de tous. Comme il fallait faire de la place pour la galette, les plus



Comme toujours, la tombola et la fin de l'après-midi arrivaient trop vite et nous attendons avec impatience de nous revoir en janvier prochain.



Histoire : terrible explosion

Il y a 100 ans à Spechbach-le-Haut Terrible explosion le 15 mai 1920 5 enfants tués

La guerre continue de tuer.

Le 15 mai 1920 en fin d'après-midi, un groupe d'enfants s'amuse avec un obus, soudain l'inévitable se produisit.

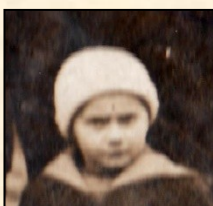
L'engin fit explosion, quatre enfants furent tués sur le coup, un cinquième décèdera à l'hôpital du Hasenrain quelques heures plus tard.

Parmi ces enfants se trouvaient un fils de l'instituteur M. Boulay et deux enfants de M. Schwebel, garde-forestier.

BOULAY Albert

fils de BOULAY Joseph, instituteur
et de SCHMID Elise
né 03.12.1912 à Paris

+ 15.05.1920 à Spechbach-le-Haut
(68), agé **de 7 ans**



MEYER Xavier

fils de MEYER Xavier
et de BRUCHLEN Marie Anne
né 24.12.1906 à Spechbach-le-Haut

+ 15.05.1920 à Spechbach-le-Haut
(68), agé **de 14 ans**



SCHMITLIN Louis

fils de SCHMITLIN Alphonse
et de STOFFEL Christine
né 16.11.1912 à Spechbach-le-Haut

+ 15.05.1920 à Spechbach-le-Haut
(68), agé **de 7 ans**



SCHWEBEL Henri

fils de SCHWEBEL Jean Baptiste,
garde-forestier et de STOECKLIN
Emma
né 30.10.1915 à Schwoben

+ 15.05.1920 à Spechbach-le-Haut
(68), agé **de 4 ans**



Ce monument situé à côté de l'église St-Martin rappelle le souvenir de ces cinq victimes.

Leurs noms figurent également sur le monument aux morts en tant que victimes civiles.

SCHWEBEL Marcel

fils de SCHWEBEL Jean Baptiste,
le garde-forestier de Spechbach le Haut
et de STOECKLIN Emma
né 12.08.1913 à Spechbach-le-Haut

+ 15.05.1920 à 22H30 à Mulhouse (68) à
l'hospice civil, agé **de 6 ans**



Suzanne BRUCHLEN, Daniel BILLER, juin 2020



ENGINS DE GUERRE = DANGER

Dans le Haut-Rhin, à l'occasion de promenades, de jardinage ou de rénovation de vieilles granges, il n'est pas rare de découvrir ou de mettre au jour des munitions et engins datant des deux guerres mondiales. Mis au jour alors qu'ils étaient enfouis, ces munitions et engins peuvent devenir très dangereux. A l'air libre, les phénomènes d'oxydation accroissent rapidement la probabilité de la détonation des matières explosives. La Préfecture et le Service du Déminage rappellent les précautions impératives en cas de

découverte de munitions et engins de guerre :

→ **ne pas les déplacer, ne pas les transporter**

→ signaler immédiatement la découverte en appelant le 17 (gendarmerie ou police) : le service du déminage vous contactera rapidement.

→ Informer le maire ou les services municipaux

→ si la découverte a lieu dans un jardin ou dans une construction en rénovation, arrêter les travaux, éviter que des tiers (enfants) s'approchent de la munition.

Histoire : La vie de Madeleine Meister

Madeleine Meister a fêté ses 90 ans le 8 mai 2020.



Elle est née dans la maison située en face de l'école de Spechbach-le-Haut dans une famille d'agriculteurs en 1930. Dès l'enfance poussée par ses parents, Maria et Aloyse Nass, qui étaient tous les deux des lecteurs de journaux et de romans, elle éprouve une grande passion pour la lecture. Son parcours a été très vite européen car après une petite enfance baignée par l'alsacien, elle commence sa scolarité en français puis à 9 ans découvre l'allemand.

Enfance sous l'occupation allemande.

Elle a eu une enfance très heureuse, portée par l'amour de ses parents, mais cette douceur bascule en 1939 quand son père est appelé sous les drapeaux à 35 ans pour rejoindre l'armée française, laissant sa femme et ses trois enfants dans son foyer. L'état-major de l'armée allemande stationnée à Spechbach, qui occupe toute l'Alsace puis toute la France, réquisitionne leur maison. Les officiers allemands ne leur laissent qu'une seule chambre à disposition où Maria Nass se réfugie avec ses trois enfants. Quel choc pour Madeleine à 9 ans de voir partir son père et de devoir parler l'allemand obligatoire à l'école. Elle et tous ses camarades de classe devront jongler avec les mots et oublier le français pendant cinq ans.

Découverte de la beauté du français.

A la libération en 1945 ses parents décident de l'envoyer avec sa sœur Marie Rose Ribstein à Belfort au Pensionnat afin d'améliorer leur français. Cette séparation douloureuse de deux années, loin de leurs parents et de leur village leur a permis de devenir parfaitement trilingues.

Parcours de jeune femme.

En 1947 Madeleine retourne à Spechbach pour continuer sa scolarité au lycée Montaigne de Mulhouse puis au lycée Roosevelt où elle va réussir le Brevet Commercial Supérieur. Secrétaire médicale d'un pneumologue de Mulhouse puis fonctionnaire aux PTT, chaque matin elle enfourche son vélo pour se rendre à son travail avec une amie de Spechbach-le-Bas jusqu'à Altkirch. Souvent le dimanche avec son père Aloyse et sa sœur Marie Rose, elle pédale vers les sommets vosgiens.

Mariage avec M. Gérard Meister

A 25 ans elle se marie avec M. Gérard Meister, qui va exercer les fonctions de maire de la commune de Spechbach-le-Haut pendant trente ans de 1965 à 1995. Trois enfants vont naître de cette union : Chantal qui habite à Spechbach-le-Haut avec Patrick, Dominique qui réside à Aix-en-Provence avec Florence et Christine, qui a découvert l'Italie avec Enrico et est professeure de lettres à

Florence en Toscane. Au fil des ans sept petits-enfants agrandissent la famille et sont sa grande fierté.

Son implication de citoyenne à Spechbach-le-Haut.

Madeleine et son mari M. Gérard Meister s'impliquent dans de nombreux projets communaux. A partir de 1965 ils participent au lancement d'une coopérative villageoise et d'un verger collectif de pommes. Puis elle s'engage aux côtés de son mari, du curé Raymond Wagner et de nombreux autres Spechbachois dans les projets de restauration de plusieurs lieux emblématiques de Spechbach-le-Haut qui vont être financés partiellement par les kermesses paroissiales annuelles suivies par les multiples fêtes du clocher. Ces fêtes où nombre de bénévoles se sont dépensés sans compter, ont permis de restaurer au fil des ans la magnifique chapelle, les murs extérieurs, le clocher, le toit puis l'intérieur de l'église St Martin ainsi que les orgues exceptionnelles.

Une femme active.

Dès 1968 Madeleine Meister reprend son travail de secrétaire aux côtés de son mari qu'elle seconde pour toutes les tâches, d'abord à la SICA fruitière de Colmar puis à la coopérative agricole de l'Est. En 1973 elle devient gérante aux côtés de son mari de l'entreprise Agri service qu'ils créent et vont gérer pendant de longues années. Elle en garde des souvenirs heureux d'un travail où elle a pu compter sur des salariés très fidèles qui sont devenus des amis proches comme M. Pierre Heim et M. François Bairet.

Artiste à partir de la retraite.

En 1990 elle suit des cours de peinture à l'huile et d'aquarelle et Gaby et Francis Judel ainsi que Gérard qui apprécient son talent, la poussent à participer à plusieurs expositions de peintures organisées dans le Sundgau où elle connaît un joli succès.

Secrétaire du club des Dauphins.

Voyager avec son mari et ses amis en France, en Europe jusqu'au Canada, rencontrer des personnes de tous les horizons pendant ces voyages et lancer le « club des Dauphins » avec son époux, lui ont permis de découvrir des films de qualité au cinéma Palace Lumière d'Altkirch pendant plus de quinze ans mais surtout de rester très ouverte aux autres.

Avoir 90 ans pendant le confinement.

Aujourd'hui Madeleine Meister lit énormément et reste proche des personnes qui l'aiment, par le biais du téléphone. Elle essaie d'apprivoiser avec courage cette tristesse infinie qui l'a envahie depuis la perte brutale de son époux. Elle a la chance d'être entourée par ses enfants et leurs conjoints, ses petits-enfants, sa famille notamment ses sœur et belles-sœurs et amies ainsi que du personnel soignant qui ont été à ses côtés pendant le confinement. Elle est très consciente de sa chance de vivre en France où le système de soins fonctionne bien grâce au dévouement des soignants. Pendant plus de deux mois elle s'est beaucoup inquiétée pour certains de ses amis hospitalisés et elle est très heureuse de les savoir guéris.

Chaque jour Madeleine se promène et admire le paysage formé par les champs et la ligne azur des Vosges. Elle apprécie le bonheur de vivre dans un pays en paix où les citoyens ont montré qu'ils savaient s'entraider.



PONT « OUBLIE »

Les orages du mois de juin 2016 et 2018 ont été révélateurs du manque de débit du pont sur le Krebsbach, rue de

Galfingue. Le « pont oublié », comblé dans les années 1970, a été réhabilité ce printemps par le Conseil Départemental. Il a été rendu à son usage initial par une réfection totale.

Avec l'adaptation des réseaux d'assainissement des rues du Ruisseau et du Steinvall, ces travaux devraient résoudre définitivement les risques d'inondation dans ce secteur.



WebCimetière - Spechbach

En janvier 2016 lorsque les deux Spechbach ont fusionné en commune nouvelle, il a fallu réajuster un certain nombre de données et de dossiers et parmi ceux-ci, celui des deux cimetières...

Notre objectif : Harmoniser les tarifs, la gestion administrative, et prévoir la mise en ligne de nos sites pour une consultation simple et rapide.

Après consultation de quelques spécialistes en la matière, notre choix s'est arrêté sur l'application « Webcimetière » de la société Com'est (société qui a rejoint depuis le groupe Logitud).

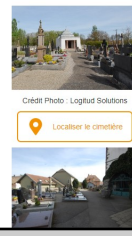
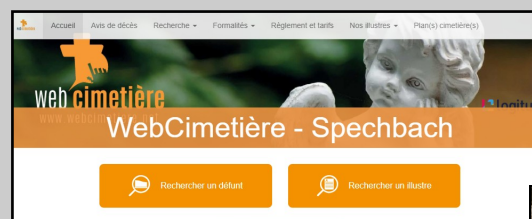
Pour accéder à l'application et aux renseignements qu'elle renferme, rien de plus simple.

Sur votre navigateur préféré, tapez « webcimetiere spechbach » et en un clic vous y êtes.

A votre disposition : les plans des deux cimetières, la liste des inhumés, le repérage aisé de la tombe de l'inhumé choisi, la photo de la tombe, et les noms de ceux qui reposent avec lui.

Avec cet outil informatique, la gestion administrative s'est améliorée et la recherche de défunts est plus simple. Pour les personnes désireuses d'honorer un ancien ami, une connaissance perdue de vue depuis longtemps, ainsi que les généalogistes en quête d'une date de décès, il n'est

plus nécessaire d'écrire ou de téléphoner à la mairie...





VELOS à assistance ELECTRIQUE



Venez tester gratuitement
les vélos mis à disposition
par le Pays du Sundgau.

Renseignements et réserva-
tions au secrétariat de la
mairie

BRUITS DE VOISINAGE

petit rappel de civisme !



L'été est là, les beaux jours se succèdent et tout le monde a envie de profiter de son jardin et de sa terrasse. Pour le bien vivre ensemble, rappelez-vous qu'en ce qui concerne les bruits de voisinage, **des règles sont à respecter**.



Petit rappel à l'intention des bricoleurs et des jardiniers :

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité

sonore tels que : tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie,... sont interdits de **19h00 à 8h00** et bien évidemment les **dimanches et jours fériés**. Merci de respecter également la **pause déjeuner** !

Tous les autres bruits, comme les cris, les fêtes bruyantes, la musique excessive, les bruits de moteur (pot d'échappement...), les aboiements incessants... sont également à éviter.

Il est important que chacun de nous fasse appel, sinon à son civisme du moins à sa courtoisie, afin d'éviter des conflits de voisinage inutiles. Nous vous invitons toutefois à avoir une certaine tolérance envers vos voisins, pour les bruits exceptionnels et non répétitifs.



ENQUETE DU PAYS DU SUNDGAU

Chers habitants du Sundgau,

La question des solutions de déplacement alternatifs à la voiture individuelle a animé le débat local depuis de nombreuses années. Bien que des solutions ont émergées, qu'ils relèvent de services portés par les collectivités ou d'équipements permettant de sécuriser certaines pratiques (mobilités actives notamment tel que le vélo, le vélo à assistance électrique, la trottinette ou la marche à pied), la viabilité des solutions de remplacement à l'automobile reste un sujet.

Cette enquête a pour **objectif de vous permettre d'exprimer vos attentes et besoins en termes de mobilité sur le territoire du Sundgau**. L'analyse des résultats nous permettra d'avoir une visibilité sur les habitudes de transport des usagers, et permettra de prioriser au mieux le développement d'une mobilité durable, économe et accessible à tous.

Vous avez jusqu'au 15 juillet pour participer.

Les résultats seront dévoilés au courant de l'été. Nous vous invitons à partager cette enquête au plus grand nombre.

Demandez le lien de l'enquête à votre mairie ou à :

mobilite@pays-sundgau.fr

Bonne participation !

Bernard LEY,

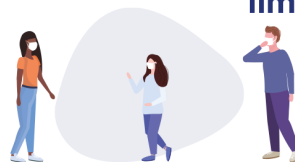
Vice-président en charge de la mobilité
PETR du Pays du Sundgau



CORONAVIRUS / COVID-19

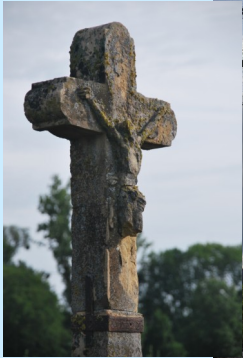
Continuez

à être prudents,
limitez vos déplacements



sauvez des vies





Le magnifique tilleul, âgé de plus de 250 ans, situé au bord du chemin Steinweg, à l'arrière de la voie verte a été brisé par de fortes rafales de vent durant le mois de février.



Cet automne, la commune va planter un nouvel arbre pour le remplacer.

Dans le cadre de la restauration du patrimoine, le Conseil Municipal a décidé de faire restaurer le calvaire qui était situé au pied du tilleul.

